

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 10

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

délégués des Sections, arriveront à Lausanne dans l'après-midi du samedi 24 ; le Comité central prendra les mesures nécessaires pour recevoir le drapeau de la Société qui sera apporté par l'ancien Comité central.

Dans l'après-midi du samedi, le Comité discutera et arrêtera les tractanda pour les séances du lendemain et du surlendemain. — A 7 heures du soir, Messieurs les officiers présents à Lausanne voudront bien se réunir dans les salons du Casino pour y passer la soirée avec ceux de nos Confédérés qui seront déjà arrivés et leur souhaiter la bien-venue.

Dimanche. — Dimanche, 22 coups de canon, tirés sur Montbenon, à 5 heures du matin, annonceront l'ouverture de la fête.

A 8 heures du matin, réunion des officiers au Casino. Là, les différentes armes prendront séance séparément pour s'occuper des objets qui intéressent spécialement chacune d'elle (statuts § 13).

A 1 heure après-midi, réunion des membres de la Société au Casino ; de là, si le temps le permet, on descendra à Ouchy où on prendra le bateau à vapeur pour une promenade à Chillon et aux bouches du Rhône. — A 3 1/2 heures. collation dans la grande salle du château de Chillon. — A 6 heures du soir, embarquement et départ pour Ouchy. — Soirée au Casino, comme la veille.

Lundi. — Lundi, à 8 heures du matin, réunion de la Société sur Montbenon ; — remise du drapeau au Comité central. — Formation du cortège pour se rendre à la Cathédrale de la Cité, où auront lieu les délibérations de la Société ; le cortège sera formé dans l'ordre suivant :

En tête, en avant de la musique, un peloton de chasseurs ouvrant la marche ;

La musique militaire ;

Le drapeau de la Société ;

Le Comité central (ancien et nouveau) ;

Les officiers sur quatre rangs, d'après leurs grades ;

Un peloton de chasseurs fermant la marche.

Salves d'artillerie pendant la remise du drapeau et la marche du cortège.

A 3 heures après midi, réunion sur Montbenon ; formation du cortège dans le même ordre que le matin, pour se rendre sous la Grenette, où aura lieu le banquet.

Le toast à la Confédération sera salué par 22 coups de canon.

Le dimanche et le lundi, Messieurs les officiers seront en grande tenue.

Messieurs les membres de la Société, en arrivant à Lausanne, voudront bien se pourvoir, auprès du Comité des finances, des cartes qui donneront droit d'assister aux soirées du Casino, à la course du bateau à vapeur et au banquet du lundi.

Ceux de Messieurs les officiers qui voudront prendre la parole au banquet, se feront inscrire auprès du Président de la Société.

Au nom du Comité central,

C. VEILLON, col. féd.

Les essais faits à Moudon avec le fusil d'infanterie transformé par MM. Prélat et Burnand, ont pleinement réussi. La commission (MM. Wursterberger, Wydler et Wieland) a exprimé hautement sa satisfaction des résultats obtenus. La nouvelle balle construite par M. le colonel Burnand est du calibre actuel du fusil d'infanterie. Elle pèse 35 grammes et se tire avec 4 1/2 grammes de poudre. Elle a sur la plupart des balles coniques construites jusqu'ici, l'immense avantage de ricocher fort bien. A 800 pas (2,000 pieds) elle a donné un tir d'une justesse remarquable. Nous avons sous les yeux le relevé d'un tir à 400 pas (1,000 pieds) qui donne, dans une paroi de 10 pieds sur 8 : 1° sur 33 coups tirés, 33 touchés, dont 21 coups compris dans un cer-

cle de 3 1/2 pieds de diamètre; 2° sur une paroi de même dimension, 50 coups tirés sans laver l'arme, 46 touchés.

Le Département militaire fédéral qui a mis sérieusement à l'étude l'armement de toute notre infanterie avec des armes rayées, ordonnera probablement des essais en grand avec ce nouveau fusil.

Sur la proposition du nouveau médecin en chef, M. le Dr Lehmann, il y aura deux subdivisions pour l'instruction du service sanitaire. L'une comprenant les frères, gardes-malades, et l'autre les médecins d'ambulance, médecins de corps (soit de bataillon, etc.) et économes. La première classe aura cinq cours et la seconde deux.

En ce qui concerne la première de ces deux classes, voici l'époque de leurs réunions. Le premier cours qui s'est donné en allemand et qui a eu lieu à Lucerne, de concert avec l'école de recrues d'artillerie, a duré du 25 avril au 15 mai, sous les ordres de M. Ruepp, médecin d'ambulance. Le second (français) sera dirigé par M. le Dr Engelhard, médecin d'ambulance, et se tiendra à Thoune du 13 juin au 4 juillet durant l'école d'application, et le personnel en sera pris dans les cantons de Berne (partie française), Vaud et Neuchâtel. — Le 3^{me} cours (allemand) aura lieu à Thoune aussi du 18 juillet au 8 août et comptera un personnel appartenant aux cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. — Le 4^{me} (allemand) durera du 15 août au 5 septembre à Zurich, et se composera d'hommes de Thurgovie, de Zurich, de Glaris et de St-Gall. — Enfin le 5^{me} (français) sera réuni à Colombier du 18 septembre au 9 octobre, et composé d'hommes fournis par les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Valais.

Par rapport aux médecins d'ambulance, etc., le second cours reste encore à fixer. Le premier aura lieu à Thoune, du 20 juin au 4 juillet, et se composera d'un médecin d'ambulance de 2^{me} classe, de 2 de 3^{me} classe, de 5 médecins de corps du canton de Vaud, de 2 de Genève, 2 de Neuchâtel, 4 du Valais, 1 de Fribourg, 2 de Berne, 2 du Tessin, plus de 2 économes, dont l'un de Berne et l'autre de Vaud. — M. le Dr Brière, à Yverdon, commandera ce cours.

Vaud. — Le 19 mai, M. le colonel *Sigismond De la Harpe* est décédé à Lausanne à l'âge de 79 ans. Nous espérons pouvoir donner dans un de nos prochains numéros une esquisse biographique sur cet homme remarquable, qui fut si longtemps le chef de notre cavalerie vaudoise et auquel tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher conserveront un fidèle et affectueux souvenir.

— Le 7 mai 1858, le Conseil d'Etat a nommé M. *Ducraux*, Louis-François-Alexandre, à St-Légier, premier sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 1^{er} arrond. — Le 8, M. *Chautems*, à Champvent, capitaine quartier-maître du bataillon d'élite du 6^{me} arrond.; — M. *Groux*, Louis-Jules, à Lausanne, capitaine aide-major du bataillon d'élite du 3^{me} arrond. — Le 11, M. *Corthésy*, Charles-Daniel, à Dompierre, capitaine de chasseurs de droite d'élite du 8^{me} arrondissement; — M. *Dufour*, Vincent, à Charnex, capitaine de mousq. n° 1 d'élite du 1^{er} arrond.; — M. *Pradervand*, Abram-David, à Corcelles, lieutenant de mousq. n° 1 de réserve du 8^{me} arrond.; — Le 12, M. *Mercanton*, Jean-Samuel-Frédéric, à Riez, major du bataillon d'élite du 3^{me} arrond.; — M. *Bovay*, Ami, à Aubonne, second sous-lieutenant de mousq. n° 4 de réserve du 4^{me} arrond.; — M. *Viquerat*, François, à Donneloye, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 6^e arrond.; — M. *Junod*, Louis, à Champvent, premier sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 6^{me} arrond. — Le 14, M. *Choberg*, Charles, à Nyon, lieutenant de chasseurs de droite n° 1 de réserve du 4^{me} arrond. — Le 15, M. *Mayor*, L^s-Rodoiphe, à Montreux, premier sous-lieutenant de mousq. n° 1 de réserve du 1^{er} arrond.; — M. *Tesse*, Jean-François, à Lausanne, lieutenant de mousq. n° 5 d'élite du 3^{me} arrond.; — M. *Valeiry*, François, à Apples, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 4^{me} arrond.; — M. *Fazan*, François, à Apples, lieutenant de chasseurs de droite n° 1 de réserve du 7^{me} arrondiss. — Le 19, M. *Weber*, Gabriel-Marc-Rodolph, à Lausanne, capitaine de dragons n° 2 cantonal, arrond. n°s 2 et 3. — Le 18, M. *Deluze*, William, à Echichens, second sous-lieutenant de grenadiers n° 1 de réserve du 7^{me} arrond.; — M. *Chausson*, Paul-Frédéric, à Aigle, capitaine quartier-maître du bataillon d'élite du 2^{me} arrond.

La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois. Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à MM. CORBAZ et ROUILLER fils, à Lausanne.